

N° 2026-007

OBJET :

Prolongation de l'emploi non permanent de médiateur(rice) culturel(le) itinérant(e) dans le cadre d'un contrat de projet

L'an deux mil vingt-six, le 20 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 14 janvier 2026

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, GALLAY Cyrille, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :25
pour :25
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Mme LEFANT Myriam à BÉARD Patrick,
- par Mme VERMANT Rebecca à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire la délibération du 28 mars 2023 par laquelle il avait créé un emploi non permanent de médiateur(rice) culturel(le) itinérant(e), dans le cadre d'un contrat de projet, pour la période du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2026.

Afin de pouvoir continuer à assurer le déploiement et l'animation de la Microfolie, ainsi que la mise en œuvre de la navette documentaire du réseau des bibliothèques, elle propose de prolonger cet emploi pour la période du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2028, à temps incomplet (28 / 35ème).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **décide** de prolonger cet emploi dans les conditions qui lui ont été présentées,
- **charge** Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente

Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance

Gérald LOMBARD

